

Étude sur la viabilité et la vivabilité du métier de maraîcher bio en AMAP en Ile-de-France



Sommaire

Avant Propos	5
Présentation des AMAP	6
Contexte et objectifs de l'étude	8
Méthodologie et lexique	9
Résultats de l'étude	11
Typologie des fermes	12
Fermes peu mécanisées de moins d'1 hectare valorisées par 1 UTH	12
Fermes mécanisées d'environ 2 hectares valorisées par plus d'1 UTH	13
Ferme mécanisées d'environ 3 hectares valorisées par près de 2 UTH	14
Ferme mécanisées de plus de 5 hectares valorisées par au moins 3 UTH	15
Comparaison des différents types de ferme	16
Quelles évolutions des fermes entre 2012 et 2018?	17
Equipements et investissements	18
Les spécificités de la commercialisation en AMAP	20
La création d'emploi sur les fermes	21
Vivabilité sur les fermes : ressenti des paysan·ne·s	22
Conclusion	23
Monographies	25



Avant Propos

Je suis membre d'un groupe AMAP depuis bientôt quinze ans et administratrice du réseau des AMAP IdF en Île-de-France depuis bientôt cinq. Depuis le temps que je pratique le système et que j'en vante les mérites, à toutes les sauces, devant tous les publics, en toute saison, je dois reconnaître que je ne m'en lasse pas, ni de mon panier, ni d'en parler.

On le sait, les AMAP, c'est bien plus qu'un panier, c'est le partenariat qui se noue, c'est le visage qu'on met sur son légume et qui nous permet de respecter celui ou celle qui l'a cultivé, comme celui ou celle qui va le manger.

Faire pousser et faire cuire, désherber et découper, semer et assaisonner sont les deux faces d'une même action nourricière qui nous raccroche tous et toutes à la terre et au vivant. En fait, les AMAP nous rendent plus terrestres, et nous rappellent l'humus qu'il y a dans l'humain.

S'engager dans un partenariat en AMAP, c'est cultiver ensemble le partage et le lien, c'est refaire du commun. Sophie, ma maraichère dit toujours qu'elle fait pousser nos légumes : ce ne sont pas les siens, et d'ailleurs ce n'est pas son jardin, ce sont les légumes et le jardin que nous partageons, que nous avons en commun, et dont nous prenons soin.

On partage la récolte, mais aussi les livraisons, un verre, nos humeurs et nos expériences, nos souvenirs et nos inquiétudes. Et Dieu que ça fait du bien. Ce petit sentiment d'appartenance, ce petit moment de retrouvailles, qui nous fait nous sentir en vie, qui ravive notre énergie et qui revivifie aussi les territoires : ceux de lieux de culture et des lieux de partage, qui ne sont pas les mêmes mais servent le même but. Partout où se retrouvent des gens animés de la volonté de savoir, de connaître et de comprendre. Comment ça pousse, comment ça va, comment on fait.

Parmi les innombrables bénéfiques du système AMAP, l'un des plus patents est bien cette envie de transparence qui fait que l'on peut se sentir concerné, que l'on peut s'intéresser, et qui met fin au règne incontesté des experts. Parce qu'avec les légumes, ou le pain, ou les oeufs, ou les fruits, ou le miel, circule aussi de la connaissance.

C'est tout l'intérêt et tout l'enjeu de cette étude, transmettre une connaissance, à la fois fine et globale, des fermes en AMAP : comment elles fonctionnent, comment elles durent, comment elles s'organisent.

Cette étude peut et doit devenir un véritable outil de propagande, pour démontrer comment construire un système plus vertueux et plus résilient, plus autonome et plus épanouissant. Pour celles et ceux qui mangent comme pour celles et ceux qui cultivent, on doit pouvoir affirmer que les AMAP sont un mouvement. Un mouvement émancipateur, libérateur, un mouvement pour l'autonomie de celles et ceux qui choisissent de se sentir concernés par le destin commun de l'agriculture et de l'alimentation. La base, quoi.

Maud, administratrice du réseau des AMAP IdF d'Ile-de-France

Présentation des AMAP

Quelques définitions

Une **AMAP** (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) est le **partenariat solidaire** entre un groupe de **citoyen·ne·s** (appelé groupe en AMAP) et une **ferme paysanne** (appelée "ferme en AMAP") qui **s'engagent réciproquement** : l'un à préfinancer la production (de légumes ou autres), l'autre à assurer la dite production.

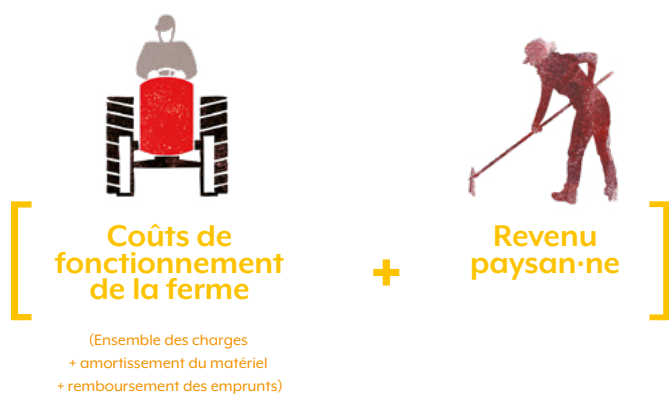
Un·e **amapien·ne** est signataire d'un ou plusieurs **contrats** AMAP avec un·e ou des paysan·ne·s. Le groupe d'amapien·ne·s se constitue le plus souvent en **association**.

Histoire et principes des AMAP

Les **AMAP** sont apparues en France en **2001** et en Ile de France en **2003**. Il en existe désormais dans tout le pays ; en 2017 on comptait plus de **2000 groupes AMAP** en France. En Ile-de-France en 2019, on dénombrait 350 groupes en AMAP et 166 fermes en AMAP.

Les AMAP reposent sur 5 principes fondamentaux :

- Soutien d'une agriculture paysanne : **maintenir** et pérenniser des fermes **autonomes** et **économiquement viables** pour des territoires **dynamiques** et solidaires ;
- Respect de pratiques **agro-écologiques** : développer une agriculture **durable, diversifiée, adaptée** au territoire et aux saisons ;
- Production d'une alimentation de qualité et **accessible** : faciliter l'accessibilité de produits de bonne **qualité** gustative, sanitaire et environnementale ;
- Appropriation **citoyenne** des enjeux **agricoles** et **alimentaires** : créer une relation de qualité entre paysan·ne·s et amapien·ne·s pour favoriser le **dialogue** et la **confiance** ;
- Engagement **mutuel** et **solidaire** : établir un **contrat** (sans intermédiaire commercial) sur une période donnée pour le **partage de récolte** et fixer un **prix*** juste et **rémunérateur**.



= *** Prix d'une part du récolte**

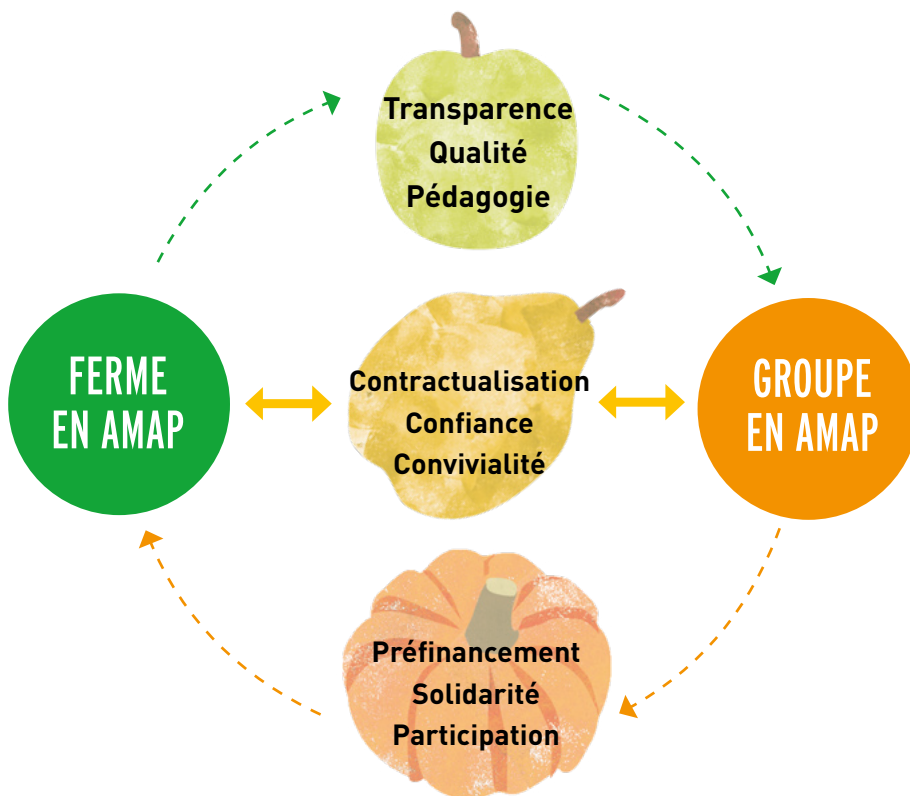
Nombre parts de récolte

(Où une part de récolte correspond à la récolte à l'année divisée par le nombre de contrats ; c'est-à-dire la part de production que reçoit un·e amapien·ne à chaque livraison.)



Fonctionnement et engagements

Une AMAP repose sur **3X3 engagements mutuels** que prennent les paysan·ne·s et/ou les amapien·ne·s.



1. Les amapien·ne·s ET les paysan·ne·s s'engagent à :

- Signer un contrat de vente directe de produits issus de la ferme (pas d'achat-revente).
- Avoir une proximité géographique pour ancrer l'AMAP dans une démarche territorialisée.
- Alimenter les échanges entre amapien·ne·s et paysan·ne·s afin d'avoir une relation de confiance.

2. Les paysan·ne·s s'engagent à :

- Etre transparent·e·s sur leurs pratiques et leur prix de production ;
- Fournir des aliments de saison, diversifiés et respecter les fondamentaux de l'agriculture biologique ;
- Etre présent·e·s aux livraisons et accueillir les amapien·ne·s sur la ferme.

3. Les amapien·ne·s s'engagent à :

- Remettre les chèques pour la durée du contrat au début de l'engagement ;
- Accepter les variations de récolte et apporter un appui à la ferme en cas de besoin ;
- Participer au fonctionnement de l'association (distribution...).

Contexte et objectifs de l'étude

Le contexte agricole francilien

Le paysage agricole francilien est largement dominé par la culture de **céréales** et d'**oléo-protéagineux** (colza, féverole...) représentant plus de **82%** de la Surface Agricole Utile (SAU).¹

Le maraîchage est **peu représenté** en Ile-de-France. A titre indicatif en 2010 (dernier recensement agricole), moins de 9% des fermes produisaient des légumes sur 1% de la SAU francilienne.²

L'Agriculture Biologique (AB) a connu un **essor tardif** dans la région. Toutefois, ces dernières années ont été marquées par une **progression rapide** : entre 2010 et 2018, les surfaces engagées en AB ont augmenté de **165 %** pour atteindre **3,5%** de la SAU francilienne contre 7,5% au niveau national. Ainsi, on compte en 2018 **362 fermes** en AB, **dont 115** en maraîchage en Ile de France.³

NB: Bien que 48% de la surface en Ile de France soit agricole, c'est un territoire fortement marqué par Paris et une urbanisation croissante. Cela entraîne un accès difficile au foncier agricole mais représente en contrepartie un bassin de consommation très important.

La dynamique d'installation en maraîchage

En 2018, on comptabilise 20 **créations de ferme en AB** (dont 10 en maraîchage) en Ile de France. Depuis 5 à 6 ans, ce chiffre est à peu près **constant** d'une année sur l'autre.

Ces créations de nouvelles fermes concernent pour la plupart des personnes **non issues du monde agricole** qui désirent d'une part changer de cadre de vie et de travail et d'autre part avoir une activité professionnelle en phase avec leurs convictions personnelles. Certaines de ces installations revêtent une forme de militantisme lié au mouvement de l'agriculture paysanne.

C'est dans ce contexte que travaillent 6 structures à l'échelon régional : Le **réseau des AMAP IdF, Les Champs des Possibles, Terre de Liens, le GAB, l'AFOCG** ainsi qu'**ABIOSOL** (association rassemblant les cinq structures précédemment citées). Elles accompagnent les porteur·se·s de projets et les collectivités dans le développement de **projets agricoles** écologiquement responsables, économiquement viables et socialement solidaires (en 2019, l'association ABIOSOL a accueilli plus de 180 nouveaux porteur·se·s de projet dont 85% n'étaient pas issu·e·s du monde agricole).

Depuis un peu plus de 10 ans, une grande part des installations accompagnées par ces structures sont des **projets de maraîchage en AMAP**. Ainsi, en 2018 on dénombre **70 fermes** en maraîchage en AMAP (dont **65 en AB**) en Ile-de-France.

Les objectifs de l'étude

Cette étude est à destination des **paysan·ne·s**, des **porteur·se·s de projets**, des structures **d'accompagnement** et des **amapien·ne·s**. Elle vise à :

- Apporter des **références économiques** sur les systèmes de maraîchage en AMAP ;
- Prendre du recul sur l'**évolution** des fermes ;
- Aborder la question de la **vivabilité** du métier de maraîcher·e au sein de ces fermes (satisfaction au travail, épanouissement...).

¹ Site de la Chambre d'Agriculture d'Ile de France <https://idf.chambre-agriculture.fr/la-chambre/lagriculture-francilienne/chiffres-cles/>

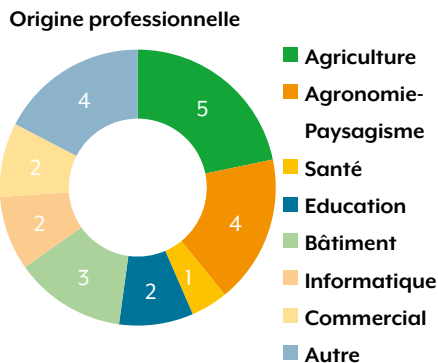
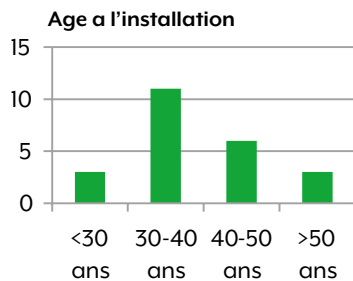
² Agreste. Octobre 2013-N°126. Recensement agricole 2010 : productions végétales.

³ GAB IdF. 2019. Chiffres clés de l'Agriculture Biologique en Ile-de-France à la fin 2018.

Méthodes d'enquêtes

Note préalable : dans ce rapport, les termes agriculteur·trice, maraîcher·e et paysan·ne désignent le chef d'exploitation (Personne physique qui assure la gestion courante de l'exploitation agricole – définition INSEE)

* Présentation des enquêté·e·s de l'étude de 2018

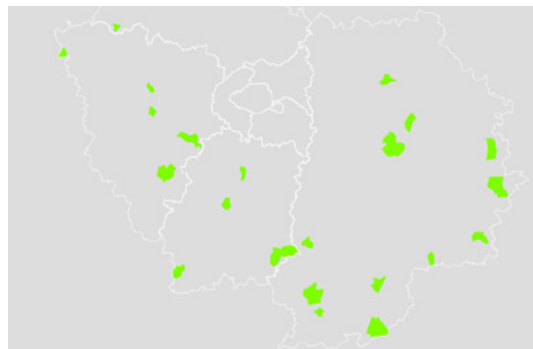


Une étude réalisée en deux temps

Cette étude est le résultat de **deux phases d'enquêtes** réalisées en **2012** et **2018** sur respectivement 20 et 23 fermes.

Sur les 20 maraîchers et maraîchères de la première étude, **16** ont pu être à nouveau rencontré·e·s en 2018 (4 ayant mis fin à leur activité en Ile de France) et **7** paysan·ne·s installé·e·s entre 2014 et 2015 ont été intégré·e·s à l'étude.

Cela nous a permis d'analyser **l'évolution** des fermes et des conditions d'installation entre 2012 et 2018, période de **forte émergence** de projets d'installation en **maraîchage biologique** en Ile de France.



Communes des enquêté·e·s

Présentation des enquêté·e·s*

La parité est loin d'être atteinte : seulement **5 femmes** ont été enquêtées. Toutefois, cela est assez représentatif de la réalité car environ **20% des paysan·ne·s en AMAP** en Ile-de-France sont des femmes. En 2019, 44% des personnes accueillies par ABIOSOL sont des femmes.

L'âge à l'installation des paysan·ne·s varie entre **24** et **59 ans** (cf. graphique ci-contre présentant le nombre de paysan·ne·s par âge à l'installation), avec un âge moyen d'installation de **38 ans**.

La majorité des enquêté·e·s **ne sont pas issu·e·s du monde agricole** : seulement 4 installations ont été réalisées dans **le cadre familial**.

Bien que les paysan·ne·s enquêtés proviennent de secteurs d'activités **très variés**, il est intéressant de noter que **9** d'entre elles-eux avaient des professions en lien direct avec l'agriculture ou la production végétale.

NB : 5 d'entre elles-eux travaillaient déjà dans des fermes maraîchères ou fruitières, en tant que salarié·e ou en test d'activité. 1 personne s'est installée directement à l'issue de ses études.

En 2018, seulement **3 fermes** étaient gérées par 2 associés (couples). Toutes les autres structures correspondent à des **entreprises individuelles**.

Cette étude se base sur **23 structures**, ce qui représente un peu moins d'1/3 des fermes maraîchères en AMAP d'Ile-de-France. L'approche par typologie choisie impliquant quelques simplifications, notamment le fait de présenter des valeurs moyennes, les réelles spécificités de chaque ferme ne sont pas valorisées. Cette étude ne prétend donc pas donner une représentation exhaustive de la réalité.

Lexique

Indicateurs d'efficacité économique

L'**EBE (Excédent Brut d'exploitation)** représente la ressource qu'une entreprise est capable de créer chaque année par son activité.

EBE = Valeur Ajoutée (VA) + Subventions – Impôts et taxes – Frais de personnel

Avec VA = Vente de la production + Δ Stock + Vente de marchandises + Prestation de service

- (Charges d'approvisionnement + Δ Approvisionnement + Achat de marchandises)

Le **RD (Revenu Disponible)** représente la somme dont l'agriculteur dispose chaque année pour se rémunérer et créer une marge de sécurité.

RD = EBE – Annuités – Frais Financiers Court Terme (FFCT)

Le taux **EBE/100 € de CA** représente l'**efficacité économique** de la ferme, c'est-à-dire sa capacité à créer de l'argent disponible (on calcule ainsi la richesse réelle créée par la production de 100 € de légumes).

Le rapport **CA/(durée de commercialisation)** permet d'évaluer l'**efficacité de la vente**.⁴

NB : *Durée de commercialisation = Durée dédiée à la préparation + Durée de transport (A/R) + Durée dédiée à la vente*

Le **taux d'endettement** caractérise le niveau d'emprunts d'une ferme. Il permet de connaître la solvabilité d'une entreprise, autrement dit sa **capacité de remboursement**.

Taux d'endettement = Total Dettes/Total Passif

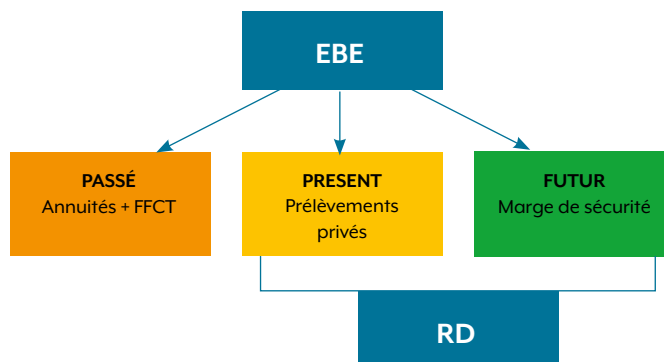
NB : *En comptabilité, le Passif désigne l'ensemble des financements de l'outil de production (Capitaux Propres et Dettes)*

Les **charges salariales** d'une entreprise agricole comprennent les **salaires** et les **charges sociales** (MSA) des salariés.

SMIC annuel 2018 (montant net) : 13 840 € ; SMIC horaire 2018 (montant net) : 7.61€

⁴ Références Circuits Courts. 2010.

Développer une activité de valorisation de légumes et petits fruits en circuit court. Guide pratique et repères.



NB: Pour les fermes en société, on parle de l'EBE corrigé. En effet on y réinjecte la rémunération des associés qui est comptabilisée dans le Compte de Résultat en tant que charge d'exploitation

Indicateurs de temps de travail

ETP (Equivalent Temps Plein) : temps de travail total réalisé par un-e salarié-e à temps complet soit **35 heures par semaine et 1607 heures par an** (avec 5 semaines de vacances et les jours fériés).

UTH (Unité de Travail Humain) : temps de travail réalisé par un-e maraîcher-e durant une année. Pour cette étude nous l'avons fixé à **2583 heures**, ce qui correspond à la moyenne du temps de travail (*déclaré*) pour l'ensemble des maraîcher-e-s de l'étude.

Indicateur lié à la commercialisation en AMAP

La commercialisation en AMAP est indissociable de la notion de part de récolte (cf. Fiche AMAP) dont la valeur est différente d'un maraîcher à un autre, selon le nombre de **semaines de livraison** par an et le **prix unitaire du panier**.

Ainsi, nous avons choisi de définir une part de référence en utilisant le **prix moyen du panier HT** (19 €) et le **nombre moyen de distributions** par an (48).

Le prix annuel de la part de récolte de référence s'élève donc à **912 € HT**.

RÉSULTATS DE L'ÉTUDE



A Fermes peu mécanisées de moins d'1 ha avec environ 1 UTH – 4 fermes en 2018

Profil des maraîcher·e·s

Années d'installation des maraîcher·e·s :

Année	2012	2015
Nombre de paysan·ne·s	2	2

Non issu·e·s du monde agricole – Hors cadre familial

– Reconversion professionnelle

Formation agricole : BPREA

Création totale de la ferme : les paysan·ne·s ont aménagé l'ensemble de leur outil de production.

Equipements et investissements

Parc matériel : tracteur de moins de 50 cvx et/ou outil de travail superficiel du sol (motoculteur).

Infrastructures :

- Pas toujours de système d'irrigation propre à la ferme (prélèvement externe)
- Pas de chambre froide dans toutes les fermes.

Achat presque exclusivement d'occasion.

Montant total des investissements: 58 700€ (*)

*Valeur brut des immobilisations corporelles dans le Bilan

Description générale des fermes

Surface totale : 1.8 ha.

Surface cultivée en maraîchage : 7000m² dont 10% sous abri.

Chiffre d'affaires(CA) : 39500 € = 43 parts de récolte

Main d'oeuvre et temps de travail

Les maraîcher·e·s travaillent seul·e·s sur la ferme.

Temps de travail paysan·ne·s : 2490 heures/an (51h/semaine en moyenne) = 0.96 UTH.

Temps de travail total : 2490 heures/an = 1.5 UTH/ha.

Repos : 1 à 2 jours par semaine et en moyenne 3.5 semaines de vacances.

Commercialisation

Livraisons : 1 à 2 AMAP par semaine.

Deux agriculteur·trice·s réalisent de la vente à la ferme pour moins de 10% de leur production.

Résultats économiques

CA	EBE	RD/ maraîcher·e	RD/HA	EBE/100€ de CA	Annuités (min-max)
39 560 €	25 280 €	22 700 €	34 000€	62	2 590€ [0€-4 177€]

Le RD par maraîcher·e correspond à 1.6 SMIC. Ramené à l'heure, il représente 1.2 SMIC horaire.

Cette somme sert également à constituer une marge de sécurité!

Le montant des annuités est globalement bas (nul dans un cas), ce qui est proportionnel au faible niveau d'investissement de ces fermes.

Pour 100 € de légumes produits, les paysan·ne·s créent 62€.

Ce ratio est élevé: ces fermes fonctionnent avec peu de charges et valorisent la main d'oeuvre de manière significative.

Les agriculteurs installés en 2012 ont de meilleurs résultats économiques que ceux installés en 2015.

Entre 2012 et 2018, ils sont parvenus à multiplier leur RD par un facteur variant entre 2 et 10.



J'ai le temps de m'occuper de ma fille, voir des amis, aller en forêt, mais pas assez du tout. J'essaye de faire du sport, de ne pas me couper de la vie normale”

Maraîchère à Larchant (77), 0.4 ha

B Fermes mécanisées d'environ 2 ha avec plus d'1 UTH – 7 fermes en 2018

Profil des maraîcher·e·s

Années d'installation des maraîcher·e·s :

Année	2004	2010	2011	2012	2014	2015
Nombre de paysan·ne·s	1	1	1	1	1	2

Non issu·e·s du monde agricole – Hors cadre familial -

Certain·e·s travaillaient dans le **secteur agricole** avant leur installation

Formation agricole : **BTS agricole** ou **BPREA**

Création totale de la ferme pour **plus de la moitié**.

Equipements et investissements

Parc matériel : 1 à 2 tracteurs, outils de **préparation du sol** (herse, cultivateur...), de **semis** et de **plantation**, de **dés-herbage** (bineuse, broyeur...), d'**épandage**, de **récolte** (arracheuses, benne).

Infrastructures :

- **Système d'irrigation** (forage - bassin de rétention).
- **Chambre froide** dans toutes les fermes.

Le **matériel** est **essentiellement acheté d'occasion** mais certains outils ont été acquis neufs.

Montant total des investissements : 177 000€ (*)

**Valeur brute des immobilisations corporelles dans le Bilan*



Je suis globalement satisfait de l'équilibre entre le prix que le parc matériel m'a coûté et son efficacité. J'ai commencé avec quasiment rien, j'ai travaillé à heures constantes en augmentant le nombre de paniers et en diminuant la pénibilité”

Maraîcher à Boissy-sous-St-Yon (91), 3,1 Ha

Description générale des fermes

Surface totale : 4 ha.

Surface cultivée en maraîchage : 2.2 ha² dont 8% sous abri.

Chiffre d'affaires(CA) : 70800 € = 77 parts de récolte

Main d'oeuvre et temps de travail

Les maraîcher·e·s embauchent 1 **saisonnier·e** durant la pleine saison (entre avril et octobre).

Temps de travail paysan·ne·s : 2900 heures/an (59h/semaine en moyenne) = 1.12 UTH.

Temps de travail total : 3650 heures/an = 0.7 UTH/ha.

Repos : 1 jour et demi par semaine et **un peu moins de 3 semaines** de vacances.

Commercialisation

Livraisons : 2 ou 3 AMAP par semaine.

Résultats économiques

CA	EBE	RD/maraîcher·e	RD/HA	EBE/100€ de CA	Annuités (min-max)
70 784 €	35 080 €	22 700 €	28 400 €	49	6 690€ [0€-1388€]

Le **RD par maraîcher·e** est équivalent à 2 **SMIC**, et représente 1.4 **SMIC horaire**.

Cette somme sert également à constituer une marge de sécurité !

Le **montant des annuités** est proche de 7000 € : c'est un des modes de **financement** des investissements réalisés.

Pour 100 € de légumes produits, les paysan·ne·s créent 49 € : les charges consomment **la moitié du Chiffre d'Affaires**.

Le **RD des maraîcher·e·s** a assez peu évolué depuis 2012, malgré une augmentation de près de 5000 € de l'EBE. Cela signifie que les agriculteur·trice·s ont augmenté leur niveau d'emprunts et ont privilégié les investissements à une augmentation de leur revenu.

🌱 Fermes mécanisées d'environ 3 ha avec environ 2 UTH – 8 fermes en 2018

Profil des maraîcher·e·s

Années d'installation des maraîcher·e·s :

Année	1998	2005	2006	2007	2012	2014
Nombre de paysan·ne·s	2	1	1	1	1	2

Non issu·e·s du monde agricole – Hors cadre familial – **Expérience longue** dans le domaine agricole avant l'installation

Formation agricole : **BTS Agricole** ou **Ecole d'ingénieur en agronomie**

Création totale de la ferme : pour 6 maraîcher·e·s
Projet **d'association** abandonné pour plus de la moitié.

Equipements et investissements

Parc matériel : 1 à 2 tracteurs, outils de **préparation du sol** (herse, cultirateur...), de **semis** et **plantation**, de **désherbage** (bineuse, broyeur...), d'**épandage**, de **récolte** (arracheuses, benne).

Infrastructures :

- **Système d'irrigation** (forage - bassin de rétention) ;
- **Chambre froide** dans toutes les fermes.

Le matériel est **essentiellement acheté d'occasion** mais certains outils ont été acquis neufs.

Montant total des investissements: 201 800€(*)

**Valeur brut des immobilisations corporelles dans le Bilan*

Description générale des fermes

Surface totale : **6 ha**.

Surface cultivée en maraîchage : **2.9 ha** dont **10 % sous abri**.

Chiffre d'affaires(CA) : **92 700 €** = 102 parts de récolte

Main d'oeuvre et temps de travail

Les maraîcher·e·s embauchent **1 salarié·e permanent·e** (+ 1 saisonnier·e pendant la période pleine) ou travaillent à **2** sur la ferme.

Temps de travail paysan·ne·s : 3100 heures/an (63 heures/semaine en moyenne) = **1.2 UTH**.

Temps de travail total : 4970 heures/an = 0.7 UTH/ha.

Repos : 1 jour par semaine et en moyenne **0 à 6 semaines de vacances**

Commercialisation

Livraisons : **3 AMAP** par semaine.

Résultats économiques

CA	EBE	RD/ maraîcher·e	RD/HA	EBE/100€ de CA	Annuités (min-max)
92 700 €	41 916 €	23 500€	10 430 €	43	16 110 € [802 € -42 282 €]

Le RD par maraîcher·e est équivalent à **1.7 SMIC**, et représente **0.9 SMIC horaire**.

Cette somme sert également à constituer une marge de sécurité !

Le **montant des annuités** est comparable au groupe B, mais le montant moyen est plus élevé car deux fermes souscrivent à des emprunts de plus de 33000 €/an (création totale de la ferme et peu de fonds personnels).

Pour 100 € de légumes produits, les paysan·ne·s créent **43 €** : les charges de personnel (salaires +MSA) constituent un gros poste de dépenses pour ces fermes.

La plupart des fermes avaient été dimensionnées pour deux maraîcher·e·s. Le recours à du salariat permanent est donc dans certains cas un moyen de compenser le départ d'un des associés. En 2018, le résultat économique de ces fermes étaient plus faible qu'en 2012 : EBE et RD ont diminué par des charges de structure plus élevées.



Je peux prendre des vacances, c'est l'avantage d'une équipe à 3 "

Maraîcher à Sancy les Provins (77), 9,9 ha

D Fermes mécanisées de plus de 5 ha avec au moins 3 UTH – 4 fermes en 2018

Profil des maraîcher·e·s

Années d'installation des maraîcher·e·s :

Année	2004	2007	2009	2012
Nombre de paysan·ne·s	1	1	1	1

Issu·e·s du monde agricole – Installation dans le cadre familial.

Formation agricole : BTS ou Bac Pro Agricole.

Deux fermes sont gérées par un couple.

Equipements et investissements

Parc matériel : Plusieurs tracteurs, outils de travail profond et superficiel du sol, de préparation des planches, de semis et de plantation, d'épandage et de récolte...

Infrastructures :

- Système d'irrigation (forage - bassin de rétention).
- Espaces et matériel de stockage (chambres froide et chaude, transpalette).

Achat de matériel neuf : recherche de confort et d'efficacité au travail. Du temps est consacré à l'entretien des outils.

Montant total des investissements: 248 700€(*)

*Valeur brut des immobilisations corporelles dans le Bilan

Description générale des fermes

Surface totale : 17 ha.

Surface cultivée en maraîchage : 5.7 ha dont 10 % sous abri.

Chiffre d'affaires(CA) : 198200 € = 217 parts de récolte

Diversification de la production : création de nouveaux ateliers (arboriculture, céréales, endive...).

Main d'oeuvre et temps de travail

Les maraîcher·e·s embauchent 1 à 2 salarié·e(s) permanent·e(s) et 2 saisonnier·e·s.

Temps de travail paysan·ne·s : 2400 heures/an (49 heures/semaine en moyenne) = 0.92 UTH.

Temps de travail total : 8200 heures//an = 0.6 UTH/ha.

Repos : 1 à 2 jours par semaine et en moyenne 3 semaines de vacances

Commercialisation

Livraisons : 5 AMAP par semaine.

Hors AMAP : 10 à 30% de la production vendue en demi-gros (Coop Bio –Magasins Bio) et/ou à la ferme.

Résultats économiques

CA	EBE	RD/maraîcher·e	RD/HA	EBE/100€ de CA	Annuités (min-max)
198 230 €	69 500 €	43 620 €	12 601 €	40	9 945 € [1 692 €– 19 151 €]

Le RD par maraîcher·e est équivalent à 3.2 SMIC, et représente 2.4 SMIC horaire.

Cette somme sert également à constituer une marge de sécurité !

Le montant des annuités Malgré un niveau de mécanisation plus élevé, les annuités sont inférieures à celles des groupes C (installation depuis plus de 10 ans, installation familiale...).

Pour 100 € de légumes produits, les paysan·ne·s créent 40 € : ce sont des fermes qui fonctionnent avec des charges élevées (personnel, consommation intermédiaires...)

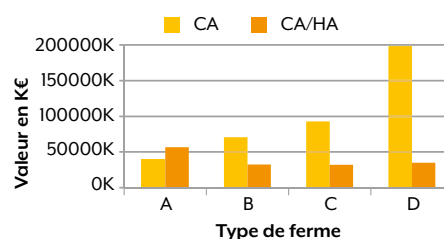
Toutes ces fermes ont beaucoup évolué depuis 2012 : augmentation de la surface cultivée, du Chiffre d'Affaires, de l'emploi salarié etc... Les résultats économiques de deux fermes ont augmenté considérablement en six ans (EBE et RD multipliés par trois).

Comparaison des différents types de fermes

Niveau de production

Les surfaces valorisées en maraîchage et donc le niveau de production sont **très variables** d'un type de ferme à l'autre.

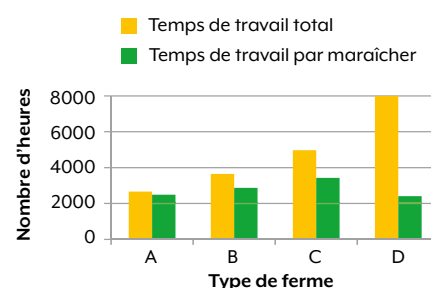
On observe que les fermes du premier type sont **plus intensives en production** par hectare, malgré un faible niveau de mécanisation



Main d'oeuvre et temps de travail

Le **salariat** n'implique pas systématiquement une baisse du temps de travail des maraîcher·e·s.

Seul·e·s les agriculteur·trice·s travaillant avec plusieurs·e·s salarié·e·s (Type D) parviennent à **réduire leur temps de travail** : expérience, plus de facilités à partager le travail et **les prises de décision** avec leurs salariés qui sont plus autonomes ...



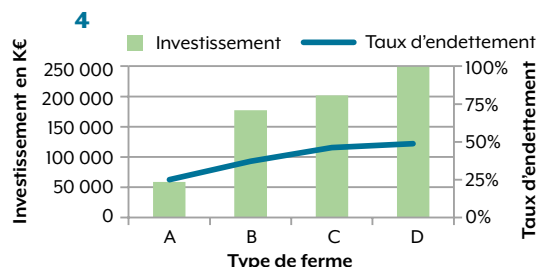
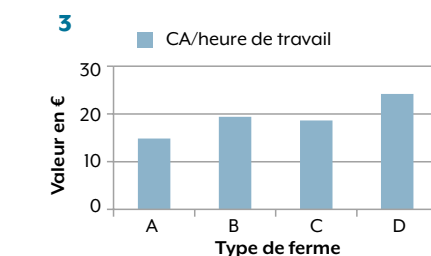
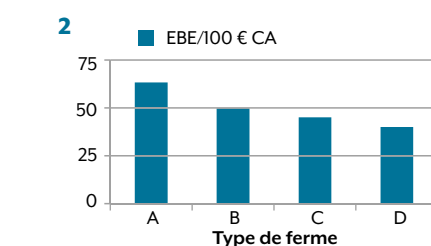
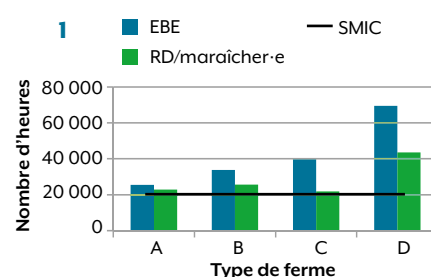
Résultat économique

Pour tous les types, le **RD est supérieur au SMIC** (même ramené aux taux horaires, cf. fiches précédentes). Les agriculteur·trice·s du type D disposent d'un RD en moyenne 2 fois supérieur aux autres fermes. (graphique 1)

L'**efficacité économique** des fermes (EBE/100€ CA) est **inversement proportionnel** à leur **surface**, quantité de **main d'oeuvre** et niveau de **mécanisation**. Malgré tout, les quatre types de ferme ont des systèmes efficaces étant donné que cet indicateur est supérieur à 35, seuil au-delà duquel on considère que le ratio est satisfaisant⁵ (graphique 2).

On observe que l'**EBE** et la **productivité de la main d'oeuvre** (CA/heure de travail) sont proportionnels au niveau d'investissement des ferme, sauf pour les fermes du type C. (graphique 1, 3 et 4)

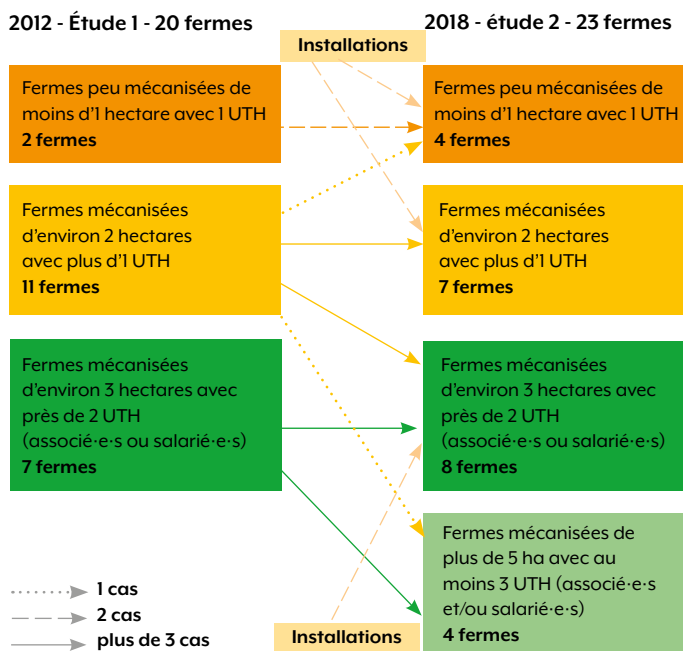
Le taux d'endettement des fermes est corrélé au niveau d'investissement. Pour tous les types de fermes, il est inférieur à 50 %, ce qui révèle une situation d'endettement correcte⁶ (graphique 4).



5 FDSEA 80. L'EBE : le premier indicateur de la rentabilité de l'exploitation. <http://www.fdsea80.fr/toutes-les-thematiques/votre-exploitation/divers/articles/l-ebe-le-premier-indicateur-de-la-rentabilite-de-l-exploitation/>

6 AFOCG 45. 2011. Des ratios pour mesurer quoi ?

Quelles évolutions des fermes entre 2012 et 2018 ?



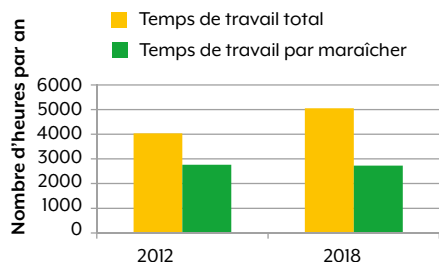
Pérennité et trajectoire des fermes

Sur les 20 agriculteurs·trice·s enquêté·e·s en 2012, 4 ont arrêté leur activité de maraîchage (dont 3 ont **transmis** leur ferme).

Entre 2012 et 2018, 7 agriculteurs·trice·s (sur 16) ont changé de « type » de ferme. Pour 6 d'entre elles·eux, cela correspond à une augmentation de la surface cultivée et/ou du nombre d'associés.

Sur l'ensemble des fermes, on note une hausse du chiffre d'affaires de **59%**. Cette hausse atteint plus de 200 % pour certaines structures.

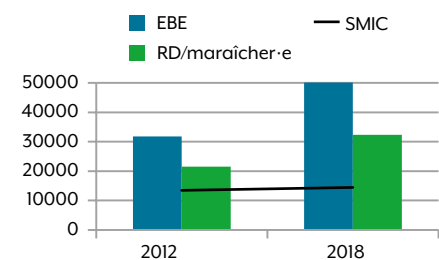
Il est intéressant de noter que les fermes du quatrième type **ne sont apparues qu'en 2012** dans la cohorte de l'étude. Elles sont toutes issues de l'**agrandissement** de structures existant depuis en moyenne une dizaine d'années.



Main d'oeuvre et temps de travail

Le temps de travail total sur les fermes a **augmenté de près de 1000 heures/an**. En effet, le recours au salariat est plus fréquent en 2018 (agrandissement des structures, augmentation de la production, embauche plus fréquente de saisonniers –cf. Fiche Salariat).

En revanche le temps de travail des maraîcher·e·s **est constant** malgré une hausse de la production.

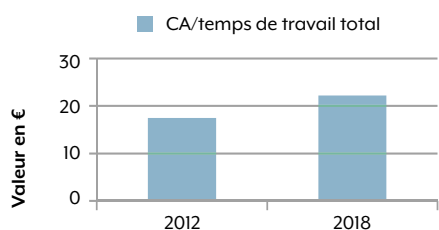


Evolution des résultats économiques

L'EBE et le RD/UTH des fermes ont augmenté entre 2012 et 2018 (sauf pour 2 cas). On comptabilise une hausse moyenne de **58% pour l'EBE et de 50 % pour le RD/ UTH**.

La productivité de la main d'oeuvre a augmenté de **27 %** entre 2012 et 2018 sur l'ensemble des fermes :

- Acquisition d'expérience
- Plus grande efficacité au travail grâce aux investissements réalisés



“ Je suis plus efficace qu'à l'installation et il y a eu une montée en puissance avec l'augmentation du nombre de paniers ”

Maraîcher à Egreville (77), 3,7 ha

L'étude de 2012 intégrait 6 maraîcher·e·s installé·e·s cette même année. Il est intéressant de noter que l'EBE et le RD/UTH de ceux-ci ont augmenté respectivement de **110 % et de 60% en 2018 (contre 60% et 50% pour l'ensemble de l'échantillon)**.

Investissements et financements

Les modalités d'investissements et de financement

Outre les niveaux de mécanisation variés, les **stratégies d'investissement** sont différentes d'une ferme à l'autre. Certain·e·s paysan·ne·s réalisent la **quasi totalité** des investissements durant les 2 ou 3 années suivant leur installation, d'autres optent pour des acquisitions plus **progressives** qui visent à réduire le **temps de travail** et la **pénibilité** au travail.

Beaucoup de matériel est acquis **d'occasion**. Pour les fermes les plus équipées, certains outils et infrastructures (serres...) sont achetés neufs. Dans ce cas, les agriculteurs·trices peuvent bénéficier de **subventions à l'investissement** du second pilier de la PAC (ce qui n'est pas le cas pour le matériel d'occasion).

Outre les **subventions**, il existe différents modes de financement des investissements : les **prêts familiaux**, les **apports personnels**, les **financements participatifs** et le **crédit bancaire**.

Les aides à l'investissement

Le recours aux subventions est **fréquent** : en 2018 seulement **5 paysan·ne·s** de l'étude ne bénéficiaient pas d'aide à l'investissement (pas de besoin d'investissement, démarches administratives lourdes, date de cession d'instruction (15 mai) dépassée...)

Les aides PCAE (Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations) subventionnent différents types d'investissements : diversification – bâtiments et équipements – investissements environnementaux.

- **Les taux de base** de ces subventions : **30 ou 40 %** des montants engagés - peuvent être augmentés en fonction de **critères de bonification** (AB, bénéficiaire DJA, projet collectif...).
- Non cumulables avec d'autres financements du Conseil Régional ou de l'Etat et montant total (toutes aides confondues) plafonné à **50.000 € par bénéficiaire et par an**, soit 200.000 € (ou 250.000 € en cas de majoration) sur la période Janvier 2015-Décembre 2020.⁷

La **Dotation Jeune Agriculteur**, pour les maraîcher·e·s de moins de 40 ans et disposant de la capacité agricole. Ce n'est pas une aide conditionnée à l'investissement mais elle est généralement utilisée pour financer les premiers achats et aménagements. Le montant varie entre 12 000 et 45 000 € et est versé en une fois au moment de l'installation.⁸

Impact des investissements sur l'endettement des fermes

Les paysan·ne·s de l'étude sont globalement peu endetté·e·s : **taux d'endettement moyen de 39 %** et **2 fermes sur 3** avec un taux d'endettement inférieur à 50 %.

Les enquêté·e·s ont caractérisé leur ressenti vis-à-vis de l'endettement sur



Ce n'est pas un projet préconçu, ça s'est fait progressivement ”

Maraîcher à Dormelles (77), 6 ha



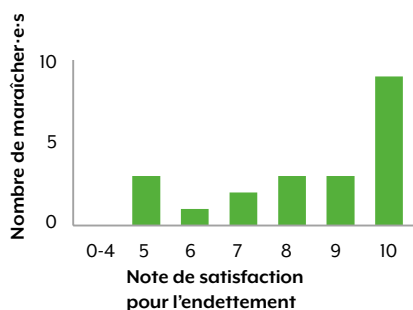
S'il n'y avait pas ces aides, on aurait acheté moins de neuf et plus d'occasion ”

Maraîchère à Pussay (91), 3.4 ha

Malgré les subventions, en raison des délais de versement des aides, les maraîcher·e·s peuvent devoir souscrire à des emprunts court terme pour avancer les frais.

⁷ GAB IdF. 2019. La notice d'aides, Edition 2019 : Guide pratique pour faire ses demandes d'aides aux productions biologiques en Ile-de-France.

⁸ DRIAAF. 2017. Grille DJA IdF, mars 2017.



une échelle allant de 0 (« très préoccupé ») à 10 (« très serein ») présenté ci-contre. **Tou·te·s** ont mis une note **supérieure à 5** et la majorité est **parfaitement sereine** (10) quant à leur niveau d'endettement.

Il est intéressant de noter que les agriculteur·trice·s ayant un taux d'endettement supérieur à 50 % ne **sont pas particulièrement inquiet·e·s** vis-à-vis de leur situation financière.



**Pour l'endettement je mettrai 6.
Avec tendance à l'amélioration.
J'aurai mis 2 en année 1”**

Maraîchère à Sancy les Provins (77), 3.9 ha



Les spécificités de la commercialisation en AMAP

La charte des AMAP souligne l'importance de « créer une relation de qualité entre paysan-ne-s et amapien-ne-s dans un cadre convivial favorisant le dialogue ».

L'importance des livraisons

Les livraisons sont des **moments privilégiés** pour entretenir le lien avec les amapien-ne-s et les maraîcher-e-s s'engagent à y être **présent-e-s**, pour communiquer sur les légumes, échanger sur leur métier de paysan-ne et la vie sur la ferme...

Mais la **distance** et les **horaires** (soirée, week-end) sont de potentiels freins pour les agriculteur-trice-s car cela peut avoir des impacts sur leur vie de famille.

Distance et lieux de livraison

Globalement, la demande des groupes AMAP « **locaux** » n'est pas suffisante pour que les paysan-ne-s puissent **atteindre leurs parts** de récoltes, notamment avec l'émergence de nouvelles formes de commercialisation en circuit court moins engageantes. Ainsi, beaucoup de maraîcher-e-s réalisent au moins une livraison à **Paris** ou en **Petite Couronne**, là où la densité de groupes AMAP est plus forte.

Les livraisons parisiennes augmentent **fortement le temps passé sur le routes**, étant donné les difficultés de circulation en Ile-de-France (en 2017 la vitesse moyenne sur le périphérique parisien était de 35 km/h – tous horaires confondus)⁹.

Dans les groupes locaux, les amapien-ne-s sont souvent moins nombreux-ses, ce qui oblige les agriculteur-trice-s à multiplier leur nombre de distributions et donc leur **temps de commercialisation**.

Les agriculteurs-trice-s peuvent avoir l'opportunité de réaliser des **partages de récolte à la ferme**, ce qui réduit considérablement le temps de vente (pas de transport, pas de chargement-déchargement).

Le temps de commercialisation

Quelque soit le type de ferme, le temps de commercialisation représente **5 à 10 %** du temps de travail total sur la ferme et **5 à 19 %** du temps de travail des maraîcher-e-s.

Pour ces fermes (en AMAP) on obtient une **efficacité de vente de 307€/heure**; ce qui est bien supérieur à la valeur nationale pour la vente sur les marchés forains qui s'élève à **90 €/heure**.¹⁰ Contrairement aux marchés, le temps de commercialisation en AMAP est réduit car il y a **moins de préparation des légumes** et la vente est **assurée**.

“

Je vis une véritable aventure humaine, il y a beaucoup d'affectif, c'est pas du tout une contrainte, c'est une vraie ressource ”

Maraîcher à Noyen-sur-Seine (77), 1,5 ha

“

La contrainte c'est la route, sinon c'est que du plaisir ”

Maraîcher à Egreville (77), 3,7 ha

0km 436km



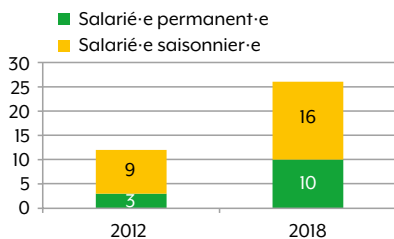
Les paysan-ne-s de l'étude parcourent entre 0 et 436 km par semaine.

Le temps de commercialisation inclut les temps de préparation des paniers, de transport A/R et de livraison.

⁹ Wikipédia. Boulevard périphérique de Paris . https://fr.wikipedia.org/wiki/Boulevard_p%C3%A9riph%C3%A9rique_de_Paris

¹⁰ Circuits Courts. Projet CASDAR 2010.

La création d'emploi sur les fermes

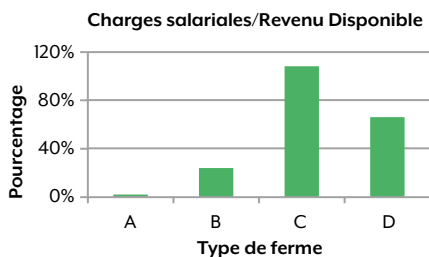


Bien que le recours au salariat soit plus fréquent pour les fermes les plus « anciennes », on peut remarquer que 5 des 7 paysan-ne-s installé-e-s après 2014 ont embauché des salarié-e-s (dont 2 des salarié-e-s permanent-e-s).



Maintenant il y a des salariés, d'abord il y a eu des stagiaires et des saisonniers, puis des permanents”

Maraîcher à Châtenoy (77), 6 ha



(*) Dans le cas d'emplois saisonniers de courte durée (maximum 3 mois), les agriculteur-trice-s ont recours au contrat TESA (Titre Emploi Simplifié en Agriculture) qui permet une simplification des démarches et une exonération de charges sociales pour les employeurs souscrivant à la MSA. "

II Terre-Net. Mai 2018. Thierry Berger. Zoom sur un CDD particulier. <https://www.terre-net.fr/observatoire-technique-culturale/reglementation-social-juridique-fiscal/article/zoom-sur-un-cdd-particulier-220-137540.html>

Des fermes qui créent de l'emploi

En 2012, 45% des fermes enquêtées ont des salariés ; en 2018 cela concerne 74% des structures.

Sur le graphique ci-contre (réalisé à partir des données des 16 fermes enquêtées en 2012 puis 2018), on peut noter que :

- le recours au salariat (permanent et saisonnier) est **deux fois plus fréquent** en 2018
- le nombre total de salarié-e-s permanent-e-s a été **multiplié par 3** en 6 ans.

Pourquoi embaucher?

On peut différencier des facteurs structurels ... :

- **augmentation de la production** (cf. fiche évolution des fermes)
- **agrandissement** de certaines fermes (3 maraîcher-e-s ont agrandi leur ferme de plus de 2 hectares et ont engagé 2 salarié-e-s permanent-e-s supplémentaires).

... et des facteurs plus personnels :

- **réduire la pénibilité** et améliorer l'organisation du travail
- **alternative** à l'association.

Impact des charges salariales sur les résultats économiques

Pour les fermes du type B, les charges salariales (CS) sont relativement **faibles** vis-à-vis du RD : l'emploi de saisonnier-e-s étant économiquement **avantageux** pour l'employeur (*).

Pour 4 des 8 fermes du type C, les CS sont **égales** ou **supérieures** au RD (cf. taux CS/RD moyen **supérieur à 100%**). Ainsi, la plus-value créée par les salarié-e-s ne permet pas de « compenser » les **charges engendrées** par leur embauche.

Dans le système D, la main d'oeuvre salariée est **bien valorisée** car le RD reste supérieur aux CS, pourtant **élevées** (~50000€/an).

La **charge économique** liée au salariat est un des principaux freins à l'embauche mais il n'est pas le seul. En effet, quelques paysan-ne-s éprouvent une certaine difficulté vis-à-vis du « rôle d'employeur ».

Pour moi il n'y a pas vraiment d'aide salariée, ils me coûtent plus en main d'œuvre que ce qu'ils m'apportent”

Maraîcher à Boissy-sous-Saint-Yon (91), 3.1 ha

J'ai des difficultés à déléguer [...] Je ne suis pas très à l'aise avec la fonction d'employeur...”

Maraîcher à Mareuil-sur-Mauldre (78), 1,8 ha

Vivabilité sur les fermes – Ressentis des paysan·ne·s

Charge de travail et charge mentale

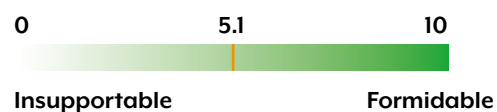
Pour **plus de 90%** des paysan·ne·s, la charge de travail est en **baisse** ou **constante** depuis l'installation (seulement deux estiment avoir plus d'heures de travail). Globalement, tou·te·s considèrent que les premières années d'installation étaient **excessivement denses** et que, depuis, la charge de travail s'est allégée.

Malgré cette amélioration, le travail reste **trop prenant** et en particulier sur la vie de **famille** (difficulté de prendre des congés).

Les maraîcher·e·s ressentent une forme de pression **psychologique** liée à leur activité professionnelle, ce qui affecte directement leur vie personnelle. Beaucoup parlent de « **charge mentale** » (définie comme « le fait de devoir penser simultanément à des choses appartenant à deux mondes séparés physiquement »). La commercialisation en AMAP et le fait de devoir proposer chaque semaine un panier de **légumes diversifiés** renforce ce sentiment et engendre une « **pression du panier** ».

“ Il y a deux réalités, le travail et la charge mentale : la préoccupation est quand même présente même si ce n'est pas du temps fixé par le travail ”

Maraîcher à Dormelles (77), 6 ha



“ L'installation c'était l'horreur, je bossais tout le temps, tout le temps ! ”

Maraîcher à Longpont-sur-Orge (91), 2.5 ha

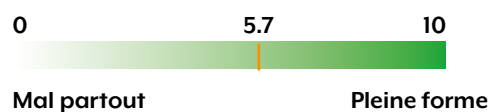
Pénibilité du travail

Les maraîcher·e·s peuvent souffrir du **dos**, de **tendinites** ou ressentir une forme de **fatigue** physique. Pourtant beaucoup restent assez **positif·ve·s** vis-à-vis de cette difficulté.

On peut noter que les agriculteur·trice·s très peu mécanisé·e·s (groupe A) ressentent **plus de difficultés** que les autres : elles·il·s ont attribué **4.5/10** à la pénibilité physique de leur travail.

“ Je conseille de trouver un équilibre avec l'usage du matériel qui soulage le travail, tu le paies quand t'es pas mécanisé ”

Maraîcher à Villiers Saint Frédéric (78), 2.8 ha



“ C'est physique mais je ne dirais pas que j'en souffre ”

Maraîchère à Pussay (91), 3.4 ha

Epanouissement personnel

La plupart des maraîcher·e·s de l'étude éprouvent un réel épanouissement dans leur travail et les raisons peuvent être très variées :

- La **diversité** des activités (pour certain·e·s une forme d'amusement) ;
- Les **rencontres** et la richesse des **interactions** avec les amapien·ne·s et dans le milieu paysan ;
- Le **cadre** de travail et de vie ;
- Le sentiment de faire un métier « **qui a du sens** ».

“ Je ne pensais pas être paysan, mais depuis je peux mettre mon énergie dans quelque chose qui est utile, bien vu par la société, je suis content, serein, épanoui ”

Maraîcher à Boissy-sous-Saint-Yon (91), 3.1 ha



“ Je m'éclate bien quand même, j'ai toujours l'impression de jouer, il y a une forme de joie puérile, je ne suis jamais sorti de cette impression de m'amuser ”

Maraîcher à Dormelles (77), 6 ha



CONCLUSION

Résultat économique

Cette étude révèle que les maraîcher·e·s en AMAP d'Ile de France obtiennent en 2018 des **résultats économiques satisfaisants**, qui se caractérisent par :

- une bonne **efficacité économique** (EBE/100 € de CA) et ce, quelque que soit le type de ferme : toutes les fermes obtiennent un rapport EBE/100 € de CA supérieur à 35 : ce sont donc des systèmes de production très **efficaces d'un point de vue économique**.
- des niveaux **d'endettement peu élevés** (18 fermes sur 23 ont un taux d'endettement inférieur à 50%).
- des revenus disponibles permettant d'obtenir une **rémunération mensuelle supérieure au SMIC**.

Ces résultats sont d'autant plus encourageants que ce sont des fermes assez **indépendantes** vis-à-vis des **aides** du premier pilier de la PAC. Il semble ainsi que le mode de commercialisation en AMAP (qui assure une trésorerie proportionnelle aux besoins de la ferme et des paysan·ne·s) soit un levier pour atteindre une **rémunération satisfaisante**.

Par ailleurs, on constate une **hausse significative des résultats économiques** entre 2012 et 2018, ce qui est très positif en ce qui concerne la **pérennité** de ces fermes et leur capacité à se **développer**.

Création d'emploi

Le recours à l'emploi s'est beaucoup développé entre les deux enquêtes (en 2018 seulement 6 fermes n'ont pas de salarié·e). Ces fermes maraîchères d'Ile de France ont donc les **capacités financières** et **structurelles** pour **créer** de l'emploi dans des territoires **péri-urbains** et **ruraux**.

Investissements et mode de financement

Excepté pour les maraîcher·e·s du premier type qui ont fait le choix de peu se mécaniser, le **niveau d'investissement** des fermes est assez **élevé** (autour de 59000 €/ha).

Cela a été facilité par des subventions du **second pilier de la PAC** importantes en Ile-de-France pour l'équipement des fermes maraîchères. Toutefois, l'évolution de la nouvelle PAC à partir de 2021 n'est pas encore connue.

Vivabilité

Les paysan·ne·s de l'étude ressentent des difficultés en ce qui concerne leur **temps de travail**, la **pénibilité physique** et la **charge psychologique** liés à leur statut de maraîcher·e·s et d'entrepreneur·se·s.

Elles·Ils ne parviennent pas toujours à trouver un **équilibre** entre leur vie professionnelle et leur vie personnelle.

Ainsi, bien que la plupart des enquêté·e·s se sentent **épanoui·e·s** dans leur métier, les **conditions de travail** restent à **améliorer**.

Quels enjeux pour demain?...

Le **dérèglement climatique** est aujourd'hui au coeur des préoccupations des maraîcher·e·s d'Ile-de-France et de nombreuses questions se posent vis-à-vis de la **résilience** de ces fermes (pour la plupart à 100% en maraîchage) face à l'augmentation des températures, aux sécheresses mais aussi vis-à-vis de la raréfaction des énergies fossiles...

Mais depuis leur installation, les paysan·ne·s questionnent régulièrement leurs **pratiques** et travaillent déjà à une **autonomisation** de leur ferme.

Par ailleurs, différentes problématiques devraient être approfondies : la spécificité des fermes en **collectif**, la **place des paysannes** (peu représentées et devant faire face à plus d'embûche dans leurs parcours)...



MONOGRAPHS





Ferme du groupe A

(Larchant – 77)

Installation en 2015

Entreprise individuelle

1 maraîchère

1 ha

Chiffres clés 2018

4000 m² cultivés dont 630 m² sous abri

Main d'oeuvre totale : 0.9 UTH

Chiffre d'affaires : 26 895 €

EBE : 15 690 €

Prélèvement privé : 1800 €/mois

Conditions d'installation

Non issue du milieu agricole, installation hors cadre familial

Activité avant installation : Etudiante

Formation agricole : Bac Professionnel

2 ans de test d'activité au sein des Champs des Possibles

Âge à l'installation : 29 ans

Investissement total : 35 718 €

Construction d'un hangar – Pas d'achat de matériel neuf

(NB : Investissement moyen type A : 42 300 €)

Main d'oeuvre et temps de travail

Pas de saisonnier·e – pas de permanent·e

Temps de travail maraîchère : 2409 heures/an

Temps de travail hebdomadaire maraîchère : entre 30 et 60 heures

(en fonction de la saison – cf. graphique ci-contre)

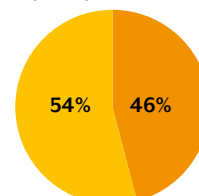
Repos : 1.5 jour/semaine

Vacances : 4 semaines/an

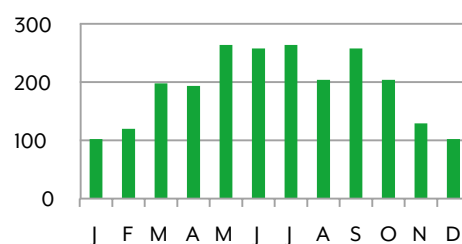
Modalités de financement des investissements

Emprunt familial

DJA



Répartition du temps de travail sur l'année en nombre d'heures par mois





4 semaines de vacances par an, c'est pas du tout assez, j'aimerais bien en avoir 8, ça fait partie des choses qui me cassent vraiment les pieds!"

Résultats économiques

Indicateurs	Ferme	Type A (moyenne et écart-type)
CA	26 895 €	39 600 € ±8700 €
EBE	15 690 €	25 300 € ±10 200 €
RD	15 690 €	22 700 € ±9700 €
Taux d'endettement	0%	25% ±20%
CA/heures de travail	11 €	14 € ±3 €
EBE/100 € de CA	58	62 ±13
ED/HA	39 225 €	34 000 € ±11 300 €

Commercialisation en AMAP

22 parts de récolte (vendues 24 € TTC)

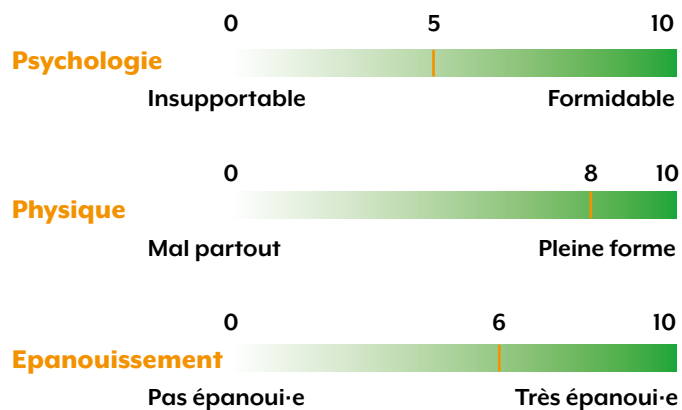
1 livraison par semaine

(7 km de la ferme)

2% de la production hors AMAP (vente à la ferme)

Temps total commercialisation : 2h30/ semaine

Vivabilité



C'est mon métier, c'est ma vie, c'est une façon de vivre, mais je ne veux pas qu'il n'y ait que ça"



Ferme du groupe B

(Saint Augustin – 77)

Installation en 2015

Entreprise individuelle

1 maraîcher
et 1 saisonnier

2.2 ha

Chiffres clés 2018

1 ha cultivé dont 1900 m² sous abri

Main d'oeuvre totale : 1.3 UTH

Chiffre d'affaires : 72 940€

EBE : 35 625 €

Prélèvement privé : variable – autour de 1800 €/mois

Conditions d'installation

Non issu du milieu agricole, installation hors cadre familial

Activité avant installation : Cadre dans le tourisme

Formation agricole : BPREA, ouvrier agricole pendant 6 mois et 2 ans de test d'activité

Âge à l'installation : 44 ans

Investissement total : 129 260 €

Réalisation d'un terrassement et d'un système d'irrigation avec forage

Construction de deux tunnels et d'une chambre froide. Achat de matériel divers.

(NB : Investissement moyen type B : 177.000 €)

Main d'oeuvre et temps de travail

Un saisonnier entre juillet et septembre (35h/semaine)

Temps de travail maraîcher : 2772 heures/an

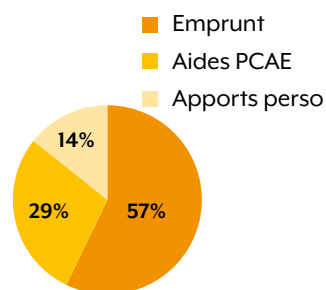
Temps de travail hebdomadaire maraîcher : entre 40 et 57 heures

(en fonction de la saison – cf. graphique ci-contre)

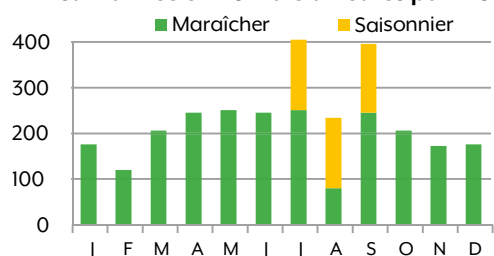
Repos : 1.5 jour/semaine

Vacances : 4 semaines/an (3 en août et 1 en février)

Modalités de financement
des investissements



Répartition du temps de travail
sur l'année en nombre d'heures par mois





Sans les AMAP, je serais plus là, c'est un soutien financier. Quand on enlève le souci de la vente, c'est énorme!"

Résultats économiques

Indicateurs	Ferme	Type B (moyenne et écart-type)
CA	72 940 €	70 800 € ±13 700 €
EBE	35 625 €	35 000 € ±10 400 €
RD	25 217 €	28 500 € ±8000 €
Taux d'endettement	63%	29% ±21%
CA/heures de travail	21.2 €	22 € ±5 €
EBE/100 € de CA	49	49 ±10
ED/HA	16 812 €	15 000 € ±4000 €

Commercialisation en AMAP

66 parts de récolte (vendues 23 € TTC)

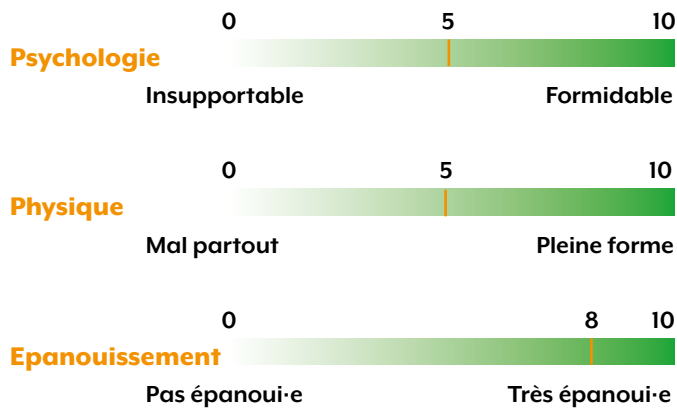
2 livraisons par semaine (Ivry et Paris)

Temps total commercialisation : 8h/ semaine



Quand je me lève le matin, j'ai aucun doute sur le sens de ce que je fais. Mais il y a toujours des jours sans."

Vivabilité





Ferme du groupe C

(Viennes en Arthies - 95)

Installation en 2006

EARL

1 maraîchère, 1 salarié,
1 saisonnier

11 ha

Chiffres clés 2018

-comparaison 2012-

2.5 ha cultivés dont 2800 m² sous abri

Main d'oeuvre totale : 1.9 UTH

Chiffre d'affaires : 96 421€ (+ 6%)

EBE : 26 028 € (-28%)

Prélèvement privé : 2000 €/mois (+11%)

Conditions d'installation

Non issue du milieu agricole, installation hors cadre familial

Activité avant installation : Mère au foyer

Formation agricole : BPREA

Âge à l'installation : 43 ans

Investissement total : 139 650 € (dont 64 600 € entre 2012 et 2018)

Réalisation d'un système d'irrigation. Construction de serres.

Acquisition de matériel d'occasion puis neuf.

(NB : Investissement moyen type A : 201 800 €)

Main d'oeuvre et temps de travail

Une salariée à 80 % - Un saisonnier entre mars et octobre (35h/semaine)

Temps de travail maraîchère : 2352 heures/an

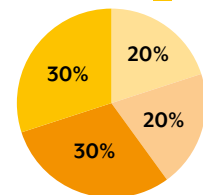
Temps de travail hebdomadaire maraîchère : 49 heures - constant sur l'année

Repos : 1 jour/semaine

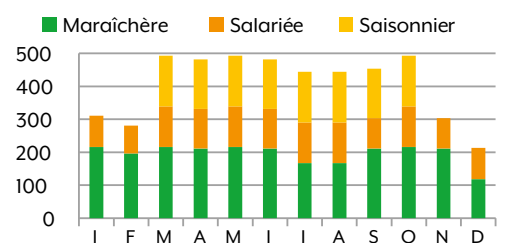
Vacances : 4 semaines/an (2 en été et 2 à Noël)

Modalités de financement des investissements

- Apports perso
- Emprunts
- Auto financement
- Aides PCAE



Répartition du temps de travail sur l'année en nombre d'heures par mois



Jusqu'en 2012 la ferme était gérée par deux associées mais l'une d'entre elles est partie. Aujourd'hui le mari de la maraîchère a le statut de conjoint collaborateur : il a repris la partie gestion et a développé sur la ferme une activité de boulangerie.



Quand il y a eu la séparation avec mon associée en 2012, ça a été très dur : tout me retombait dessus”



Psychologiquement, il ne faut pas lâcher le morceau [...] avec l'âge ça va mieux, ça me stresse moins.”

Résultats économiques

Indicateurs	Ferme	Type C (moyenne et écart-type)
CA	96 421 €	92 700 € ±13 600 €
EBE	26 028 €	42 000 € ±16 000 €
RD	17 357 €	25 800 € ±20 000 €
Taux d'endettement	44%	46% ±16%
CA/heures de travail	20 €	18 € ±4 €
EBE/100 € de CA	27	43 ±12
ED/HA	6943 €	10 300 € ±7600 €

Commercialisation en AMAP

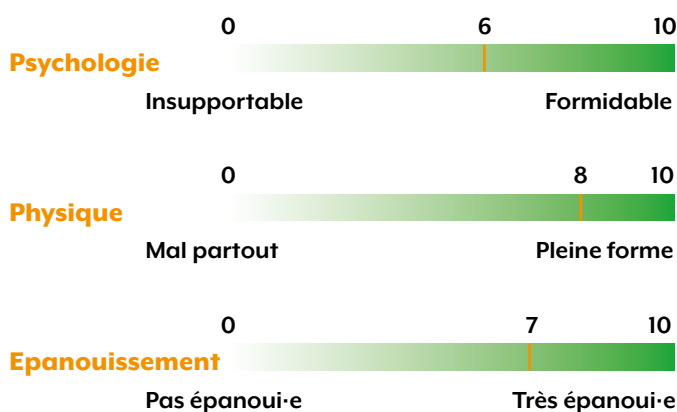
133 parts de récolte (vendues 19 € TTC)

4 livraisons par semaine

(2 à Paris, 1 sur la ferme et 1 à 17 km de la ferme)

Temps total commercialisation : 7h/ semaine

Vivabilité





Ferme du groupe D

(Chatenoy – 77)

Installation en 2007

Entreprise individuelle

1 maraîcher, 3 salarié-e-s,
1 saisonnier

5 ha

Chiffres clés 2018

-comparaison 2012-

5 ha cultivés dont 5000 m² sous abri

Main d'oeuvre totale : 3 UTH

Chiffre d'affaires : 200 453€ (+101%)

EBE : 86 986 € (x50)

Prélèvement privé : variable d'une année sur l'autre – autour de 3000 €/mois

Conditions d'installation

Issu du milieu agricole, installé sur la ferme familiale

Activité avant installation : Etudiant en agriculture

Formation agricole : BTS agricole puis CS (Certificat de Spécialisation)

Technicien conseil en AB

Âge à l'installation : 28 ans

Investissement total : 226 214 €

Construction de serres et de chambres froide. Aménagement des bâtiments.

Achat de matériel neuf et d'occasion

(NB : Investissement moyen type D : 248 810 €)

Main d'oeuvre et temps de travail

Trois salarié-e-s (35h/semaine) et un saisonnier deux mois par an.

Temps de travail maraîchère: 1970 heures/an

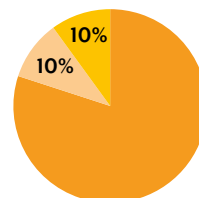
Temps de travail hebdomadaire maraîchère : entre 35 et 50 heures (en fonction de la saison –cf. graphique ci-contre).

Repos : 1 à 2 jours/semaine

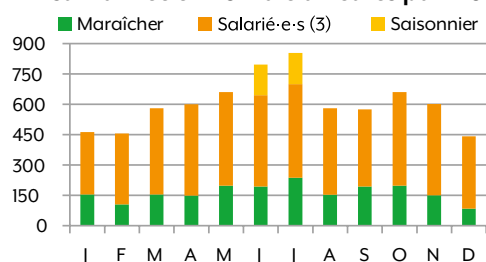
Vacances : 5 semaines/an (1 en août, 2 à Noël, 1 en octobre, 1 en avril)

Modalités de financement des investissements

- Emprunts
- Auto financement
- Aides



Répartition du temps de travail sur l'année en nombre d'heures par mois





J'ai passé 8-9 ans à rembourser. Maintenant ça va mieux! Les premières années, j'investissais tous les ans”

Résultats économiques

Indicateurs	Ferme	Type C (moyenne et écart-type)
CA	200 453 €	198 200 € ±41 500 €
EBE	82 986 €	69 500 € ±32 500 €
RD	63 835 €	68 900 € ±31 300 €
Taux d'endettement	71%	49% ±25%
CA/heures de travail	26.3 €	25 € ±5 €
EBE/100 € de CA	41.5	40 ±11
ED/HA	12 767 €	12 600 € ±5100 €

Commercialisation en AMAP

266 parts de récolte (vendues 18 € TTC)

7 livraisons par semaine

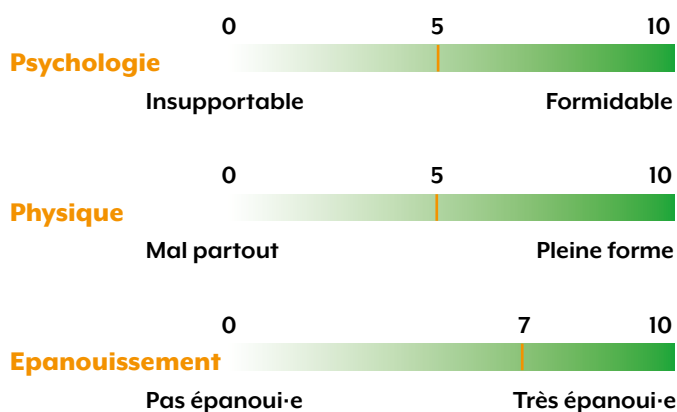
(Paris, en Seine et Marne et à la ferme)

Temps total commercialisation : 11h/ semaine



Il y a un déséquilibre entre ma vie personnelle et professionnelle. Ma famille a souffert de mon absence, et quand j'étais là, j'étais fatigué”

Vivabilité



Tout d'abord, merci à tous les paysans et paysannes ayant accepté de participer à cette enquête. Ce travail n'aurait pas été possible sans elles et eux.

Merci beaucoup à toutes les personnes ayant participé à l'élaboration de cette étude depuis 2012 : Elisabeth Baillet (AFOCG 45), Voninandro Harrivel , Lucie Humbaire et Mathilde Szalecki (Réseau AMAP Ile-de-France), Mathilde Lefèvre , Solen Le Tron, Sylvain Pechoux, Maëla Naël, Léa Bonenfant et Lora Enjelvin (Les Champs des Possibles), Karine Lé et Mélanie Castelle (GAB Ile-de-France) ainsi que Laura Yates pour le graphisme.

Rédacteurs : Hermine Drouet, Réseau AMAP Ile-de-France, Les Champs des Possibles

Graphisme : Laura Yates

Imprimeur : H2impression

Janvier 2020





Réseau Amap Ile-de-France
Mundo-M
47 avenue Pasteur
93100 Montreuil
Tél : 09 52 91 79 95
contact@amap-idf.org
www.amap-idf.org



Les Champs des Possibles
Mundo-M
47 av. Pasteur
93100 Montreuil
contact@leschampsdespossibles.fr
www.leschampsdespossibles.fr/